

N° : DP 20/231

## DECISION DU PRESIDENT

### DECISION DU PRESIDENT PORTANT AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDEOS

#### Le Président de la Métropole

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**VU** la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19,

**VU** le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

**VU** l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** le courrier en date du 12 février 2020 sollicitant la mise à disposition momentanée de 13 photographies et de 2 vidéos appartenant à la Métropole pour la période de campagne électorale des élections municipales de 2020 (février et mars 2020),

**CONSIDERANT** que la mise à disposition de ces éléments du patrimoine métropolitain doit donner lieu à une redevance,

**CONSIDERANT** que, conformément aux usages constatés, l'utilisation privative de ces supports peut être valorisée à hauteur de 40 € par photographie et 60 € par vidéo,

**CONSIDERANT** qu'il est donc demandé au bénéficiaire le paiement de la somme de 640 €,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE 1**

**D'AUTORISER** l'utilisation de photographies et de vidéos dans les conditions et pour la période susvisée.

## **ARTICLE 2**

**DE METTRE A LA CHARGE** de Monsieur Christian DELEPEE, mandataire financier de Monsieur Hubert FALCO, la somme de 640 €.

## **ARTICLE 3**

**D'IMPUTER** cette recette à l'article 70388, fonction 020.

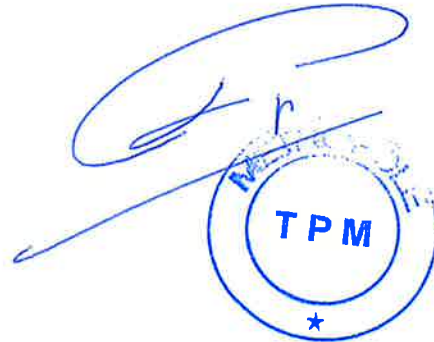
La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le 18 JUIN 2020

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre



# HUBERT FALCO

Maire de Toulon - Ancien Ministre

**POUR TOULON, TOUJOURS PLUS FORTS ENSEMBLE !**

Toulon, le 12 février 2020.

Madame Valérie PAECHT  
Directrice Générale des Services  
Toulon Provence Méditerranée  
Hôtel de la Métropole  
107 boulevard Henri Fabre  
CS 30536  
83041 Toulon Cedex

**Objet** : Achat de Photos et Vidéos

Madame la Directrice Générale des Services,

Par la présente, **nous vous demandons la possibilité d'acheter 13 photographies et 2 vidéos de Toulon Provence Méditerranée**, consultables aujourd'hui sur différents supports de la Métropole (plaquettes, site internet, ...), afin d'illustrer des documents de campagne d'Hubert FALCO, candidat aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020 à Toulon.

La facturation de ces photos et vidéos devra être libellée et adressée à l'attention de :


**o Christian DELEPEE**

*Mandataire Financier d'Hubert FALCO pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020  
1817 avenue du Brusac – 83140 Six-Fours les Plages*

Bien sûr, les copyright « TPM », « Réseau Mistral », « Olivier Pastor » et « Hortense Hebrard » seront inscrits dans ces documents de campagne.

Je reste à votre entière disposition si vous désirez de plus amples informations.

Veuillez agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mon profond respect.

 **Benoit PELLETIER**  
Équipe de Campagne d'Hubert FALCO